

## Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de rechercher la performance à long terme sans référence à un indice à travers une exposition orientée au minimum à 60% sur le marché des actions françaises. L'action du gérant vise à réaliser son objectif en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

## Profil de risque



## Chiffres clés au 30/04/2025

Valeur liquidative	103.67 €	Nombre de positions	36
Actif net du fonds	157.08 M€	Taux d'investissement	99.25%

## Performances du fonds et de l'indice de référence

Les performances seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

## Evolution de la performance

Le graphique sera affiché après une année complète, soit fin septembre 2025.

## Indicateurs de risque sur 1 an

Les indicateurs de risques seront affichés après une année complète, soit fin septembre 2025.

L'indice de référence est l'indice Bloomberg France 40 Net Return Index EUR depuis le 02/10/2023. Avant, l'indice était le CAC 40 (dividendes réinvestis) depuis le 01/01/2021. Avant cette date, l'indice était le le CAC All-Tradable® (dividendes réinvestis). Myria AM gère le fonds depuis le 01/09/2020.

## Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Lvmh Moet Hennessy	Airbus Se
Amundi Sa	Safran Sa
Societe Generale Sa	Schneider Electric S
Stmicroelectronics N	Axa Sa
Bnp Paribas	Bnp Paribas

## 10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Schneider Electric S	6.99%	Industrie
Sanofi	6.79%	Santé
Air Liquide Sa	6.17%	Matériaux
Totalenergies Se	5.37%	Energie
L'Oreal	5.12%	Consommation de base
Axa Sa	5.11%	Finance
Airbus Se	5.03%	Industrie
Safran Sa	5.03%	Industrie
Bnp Paribas	4.74%	Finance
Hermes International	4.63%	Consommation discrétionnaire
<b>Total</b>	<b>55.00%</b>	

## Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
L'Oreal	0.61%	Totalenergies Se	-0.89%
Vinci Sa	0.40%	Lvmh Moet Hennessy	-0.55%
Societe Generale Sa	0.32%	Airbus Se	-0.46%
Axa Sa	0.30%	Christian Dior Se	-0.45%
Air Liquide Sa	0.21%	Sanofi	-0.43%
<b>Total</b>	<b>1.85%</b>	<b>Total</b>	<b>-2.77%</b>

## Caractéristiques du fonds

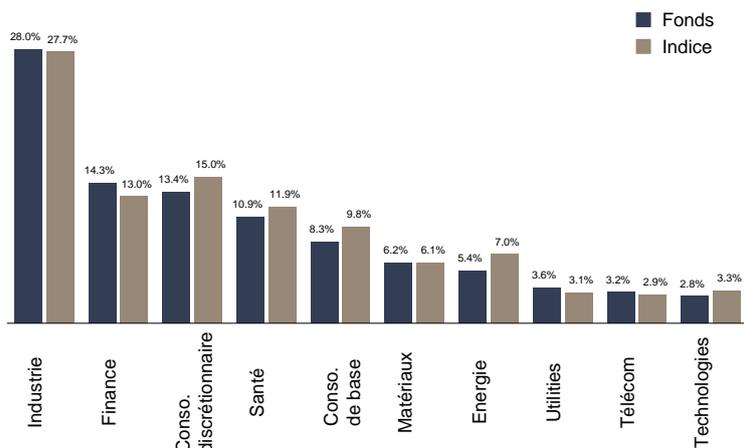
Code ISIN :	FR001400OYM5	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	02/09/2024	Droit d'entrée (max) :	0.00%
Eligibilité PEA :	Non	Frais de gestion direct :	2.10%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	Non significatif
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :	15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence		

## Gérant financier

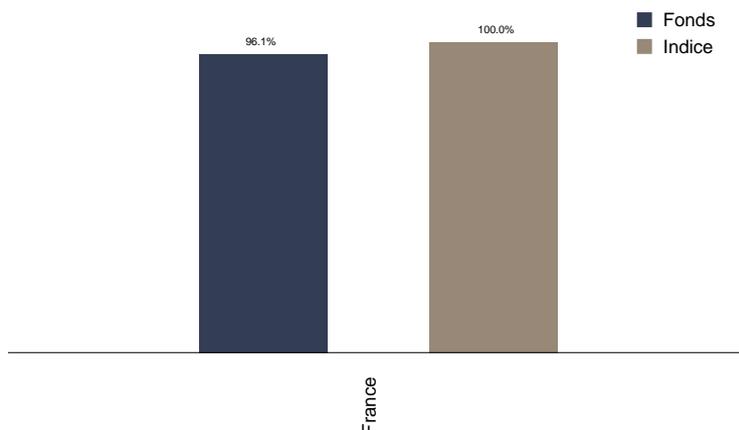


Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

## Répartition par secteurs de la poche actions



## Répartition par pays



## Historique des performances

Les performances historiques seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Commentaire de gestion

Le mois d'avril 2025 a connu une mise en place de droits de douane, parfois stratosphériques, excessivement mal perçus par le monde politique et bien sûr par le monde financier, ce qui a entraîné une volatilité exacerbée sur les marchés financiers.

Le 2 du mois, dans une mise en scène hallucinante, le Président Trump a annoncé des surtaxes douanières à l'encontre de 180 pays, pires que celles qui prévalaient après la crise de 1929, devant entrer en vigueur le 9 avril. Le délai d'une semaine ainsi établi devait permettre aux pays impliqués d'entrer dans une sorte de négociation éclair visant à rétablir miraculeusement les déséquilibres pris en compte par l'administration américaine. Mais, en se focalisant uniquement sur le déficit commercial américain sur les échanges de biens et en omettant sciemment l'« hénaurme » bénéfique commercial sur les échanges de services, Donald Trump s'est pris les pieds dans le tapis. Dès le 3 avril, les marchés financiers, notamment américains, signifiaient leur extrême mécontentement, de nombreux fournisseurs de l'économie américaine étant localisés dans les pays les plus taxés. Ainsi, entre le 2 et le 8 avril, le S&P 500 et le Nasdaq composite se sont effondrés de 12% et 13% respectivement, portant le recul à plus de 20% pour l'indice fortement pondéré en valeurs technologiques, alors que l'escalade des surtaxes entre la Chine et les USA n'en finissait pas. Le 9 avril, alors que seuls quelques pays mineurs étaient entrés en négociation avec l'administration américaine, tandis que la plupart réfléchissaient à une riposte concertée, Donald Trump n'a pas eu d'autre choix que d'annoncer un moratoire de 3 mois sur la mise en place des surtaxes douanières pour tous les pays sauf la Chine, en les fixant néanmoins à 10% de manière indiscriminée. Sans surprise, cette pause a propulsé les marchés financiers qui se sont repris vigoureusement sur la journée.

Et depuis lors, les marchés financiers ont entrepris de remonter lentement, avec parfois des à-coups, mais chaque recul, volte-face ou camouflet infligé au Président américain étant considéré comme nécessaire pour minimiser l'impact d'une politique incompréhensible sur l'économie réelle et les chaînes d'approvisionnement, dont le rétablissement à la suite du Covid 19 avait pris presque 3 ans.

Sur cette séquence du mois d'avril, on retiendra donc que l'économie est une science et que toute expérimentation hasardeuse se paie cash, que l'Europe n'est jamais aussi forte que dans l'adversité et que la réindustrialisation des Etats-Unis, dont l'économie est fondée à près de 80% sur les services, ne se fait pas en 24 heures, à l'instar de la paix entre la Russie et L'Ukraine.

Dans ce contexte, le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 ne baissent finalement que de 2% et 1% respectivement, l'indice des banques de la zone euro se payant même le luxe de progresser de 0,4% sur le mois après avoir chuté jusqu'à -15% en début de mois. Et la palme revient une nouvelle fois au secteur de la défense, dont l'indice européen incluant des titres britanniques progresse de près de 5%.

En tout début de mois, nous avons renforcé certaines positions (Société Générale en particulier) et initié une nouvelle sur Amundi afin de s'exposer au secteur de la gestion d'actifs. Ces opérations se sont avérées très porteuses et participent à la bonne performance relative du portefeuille. Sur la journée très particulière du 10 avril, nous avons réduit des titres dont la performance réagissait de manière excessive au rétropédalage de l'administration américaine sur les droits de douane. Dès le lendemain et les jours suivants nous nous sommes réinvestis sur des dossiers que nous considérons comme offrant toujours un potentiel important (Société Générale, Schneider Electric, Airbus, Safran...).

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

## Informations relatives aux performances passées

L'information relative aux performances passées ne pourra être affichée qu'après le terme d'une année civile complète, soit fin 2025.

*Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Assét Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.*



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

## INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

## APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

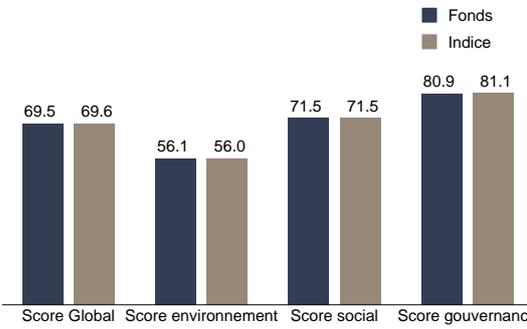
## INDICE DE REFERENCE

Bloomberg France 40 Net Return Index EUR

## Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	69.5	96.79%
Indice	69.6	100.00%

## Score global et critères



## Top 10 émetteurs : score ESG

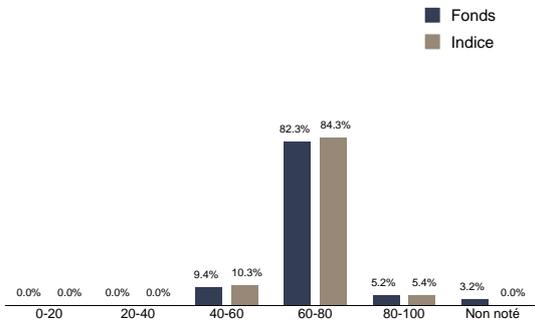
Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	5.16%	83
Schneider Electric S	7.04%	80
Capgemini Se	1.22%	78
Dassault Systemes Se	0.95%	76
Societe Generale Sa	2.70%	76
Pernod Ricard Sa	0.71%	76
Airbus Se	5.07%	76
Stmicroelectronics N	0.62%	75
Publicis Groupe	1.49%	75
Thales Sa	1.11%	75
<b>Total</b>	<b>26.08%</b>	

## Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

30/04/2025	Fonds	Indice	Relatif
Total	1120	1134	-14

## Répartition par score ESG



## Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	5.07%	6841
Totalenergies Se	5.42%	2493
Safran Sa	5.07%	2474
Engie	2.10%	2147
Air Liquide Sa	6.21%	2139
Renault Sa	0.73%	1647
Schneider Electric S	7.04%	1501
Legrand Sa	1.45%	1501
Credit Agricole Sa	1.38%	1405
Veolia Environnement	1.56%	1378
<b>Total</b>	<b>36.03%</b>	

## Exemple de critères d'indicateurs d'impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	39.17%	96.79%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	27.03%	96.79%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	59.63%	96.79%

## Couverture par un score ESG

**Score ESG Global** : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

**Score Environnement** : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

**Score Social** : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

**Score Gouvernance** : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

## Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.